

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
8 octobre 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 3 octobre 2001, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de me référer à la déclaration du Président datée du 3 mai 2001 (S/PRST/2001/13) par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la République démocratique du Congo pour une dernière période de trois mois et a demandé que le Groupe d'experts présente, par mon intermédiaire, un additif à son rapport final.

Le Groupe d'experts a repris ses activités à la fin juillet sous la présidence de l'Ambassadeur Mahmoud Kassem. Ce dernier a récemment fait savoir au Secrétariat que le Groupe d'experts aurait besoin de disposer d'un délai supplémentaire pour achever ses travaux, mais qu'il serait en mesure de présenter son rapport au Conseil de sécurité à la mi-novembre 2001 au plus tard.

Je voudrais donc recommander que le mandat du Groupe soit prorogé jusqu'au 30 novembre 2001. Cette prorogation permettrait également à l'Ambassadeur Kassem de présenter son rapport au Conseil et de mener ensuite à bonne fin les travaux du Groupe.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

